

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juin 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3833)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 246

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 9

À l'alinéa 36, supprimer les mots :

« de parlementaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.